



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL CASTILLONNAIS D'ARIÈGE-
PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-dit Coufet 09500 Roumengoux
www.chevalcastillonnais.fr contact@chevalcastillonnais.fr

2^{ème} CONSEIL D'ADMINISTRATION ANCCAP du 04 Septembre 2023

Présents : Raymond Adreit, Léopold Andreu, Loic Chevrel, François Guamis, Claude Marconot, Priscilla Milhorat, Dorine de Munnik, Laurent Prenat, Hélène Régis, Sylvain Salamero, Freia Sletten, Andrea Zeller.

Absent : Fabrice Bourriane

Démissionnaire : Isabelle Jaubert

Invitée : Morgane Boutin

1 - Organisation du Concours national qui se déroulera le 22 octobre 2023 à partir de 8h00 à Prat-Bonrepaux en présence de la présidente de la commission concours, Morgane Boutin

Dans le contexte actuel (SFET ne finance plus l'organisation des concours, les primes aux éleveurs seront versées directement par l'Etat aux OS), (SFET n'est plus financée, les OS seront financés directement par l'Etat), le concours aura lieu sur une journée.

14 épreuves sur la journée (modèle et allures et PEJET).

Pour cela, deux jurys différents travailleront en parallèle :

- Modèle et allures
- PEJET : le jury sera assuré par des juges SFET : pour épreuves : les épreuves de travail, éducation, travail en main et travail à pied. Epreuves primées.

Reprises montées pour les candidats étalons et 3 ans femelle ou hongre.

Cette épreuve sera le support pour l'aide à la valorisation et pour la sélection pour l'accompagnant du Champion suprême à Paris.

Début des épreuves à 9H et en fin de matinée approbation des étalons.

Dès que les chevaux sont passés en modèle et allures, ils partent sur le PEJET.

En début d'après-midi PEJET monté 3 ans

Modifications règlement :

- Traction simplifiée : Cette année cette épreuve servira à attribuer une bonification aux engagés. Par la suite, elle sera obligatoire pour les étalons.
- Le traîneau est sans chargement, c'est la plutôt la maniabilité qui sera recherchée.
- Attelage : épreuve de bonification aussi.
- Épreuve montée : la reprise est simplifiée.



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL CASTILLONNAIS D'ARIÈGE-
PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-dit Coufet 09500 Roumengoux
www.chevalcastillonnais.fr contact@chevalcastillonnais.fr

Faire le maximum pour amener des chevaux et en particulier les juments suitées.

Les animaux présentés doivent être en très bon état. C'est une responsabilité collective d'une image positive.

Ces épreuves sont un bon support de primes aux éleveurs.

2 - Validation des décisions de la commission Livre généalogique Diapositive 6 Validées à l'unanimité

Un vote systématique a eu lieu pour toutes les décisions.
La réunion LG s'est très bien passée, dans un climat constructif.

Question : Les juments ITI doivent être présentées suitées pour leur approbation.
Réflexion : Des réflexions ont eu lieu en LG sur l'ouverture à des croisements avec des races proches pour augmenter le nombre de naissances rapidement et emmener un peu de fraîcheur génétique. La piste d'un livre B a été évoquée pour la reproduction avec d'autres races approuvées pour faire du castillonnais en croisement.

Modifs règlement : Voir point 1 Organisation concours

Procédure de Qualification des poulinières. Diapositive 4. Après discussion, validé à l'unanimité

Évaluer le travail à faire pour mettre en œuvre cette procédure de qualification. (Le fichier de notation des poulains existe). Action secrétariat.

Label montagne : Après discussion validé à l'unanimité en CA.

- Objectif : Défendre les spécificités du territoire et leur impact sur la race dans une stratégie de communication.
La réalité devient une labellisation. Principe validé en commission LG.
- Modalités de mise en œuvre: Pour labelliser un animal, le groupement pastoral devra fournir une attestation, sur des estives se situant à plus de 1000 m, a minima deux saisons.
- Question : Comment font les personnes qui sont en dessous de 1000 m. Les groupements pastoraux sont des collectifs d'éleveurs, donc l'association étant une personne morale n'en fera jamais partie.



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL CASTILLONNAIS D'ARIÈGE-
PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-dit Coufet 09500 Roumengoux
www.chevalcastillonnais.fr contact@chevalcastillonnais.fr

Par contre les éleveurs souhaitant estiver peuvent être recensés, ils devront faire des lettres d'intention et une communication peut être faite par l'association.

Documentation copaturage.

Il existe un projet estive de 1200 à 2000 m

Communication : associer l'image de la race à la montagne. C'est un enjeu d'image véhiculée sur les réseaux sociaux. Donc il faut un photographe qui produise de belles photos. Aujourd'hui on communique sur les événements...il faut communiquer tout au long de l'année par de la très belle photo.

Une discussion sur le sujet a eu lieu avec C. Bart qui gère le site Cheval Pastoral. Son projet est d'amener des photographes en stage pour des photos d'animaux.

Des devis lui ont été demandés :

- Prestation concours : devis de 350 euros pour tout le concours. Les éleveurs pourraient aussi acheter des photos de leurs animaux.
- Devis sur l'animation sur l'ensemble des réseaux sociaux. Plusieurs devis sur différentes options ont été reçus. 60 euros environ pour chaque publication. Le bureau décidera du rythme des publications en fonction des moyens.

Objectif prioritaire de l'association :

Augmenter le nombre de naissances rapidement :

Aujourd'hui sur un effectif de 200 Juments, 60 sont saillies. Et à peine la moitié donnent lieu à des naissances.

Pistes :

- "Facteurs de" : Pour augmenter l'effectif des mères, avec des races proches (critère montagnard, robes proches), une réflexion pourrait être menée sur des "facteurs de castillonnais", avec ces races, sous réserve que les produits correspondent à nos standards.

A réfléchir :

Combien de générations seront demandées pour considérer le produit dans la race.

Réciprocité avec d'autres races, par exemple, un castillonnais noir pourrait être facteur de Mérens ?



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL CASTILLONNAIS D'ARIÈGE-
PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-dit Coufet 09500 Roumengoux
www.chevalcastillonnais.fr contact@chevalcastillonnais.fr

- Enjeu de fertilité à réfléchir :
- Formation des éleveurs.
Une session sera organisée certainement chez Sandrine Urban, menée par les Haras du Pin et ouverte à d'autres races que les castillonnais. Un devis va être établi.
- Fertilité des étalons, congélation, financements.

Information : Retour d'un éleveur : sur 3 races élevées plus de problèmes de fertilité apparaissent sur les castillonnais....

3 - Approbation du nouveau règlement intérieur Adopté à l'unanimité

Relu en séance. Des précisions apportées concernant le chapitre 2 cotisations, et 8 frais de mission. Version validée en PJ.

Remarque : l'article 3 règles de bienséance doit aussi s'appliquer aux jurys.

4 - Mise en place des commissions

- Commission concours : Morgane Boutin et Priscillia Milhorat. Éventuellement voir si des adhérents seraient intéressés à participer.
- Commission promotion communication : discuté avec Claude Marconot. Claude est d'accord pour s'en occuper, mais pas tout seul. Idée à mûrir. Éventuellement voir si des adhérents seraient intéressés à participer.

5 - Remplacement éventuel d'un membre du CA démissionnaire : Approuvé à l'unanimité.

Conformément aux statuts, le CA désigne une personne pour remplacer l'administrateur vacant Proposition de nommer **M. Boutin** qui préside actuellement la commission concours. Les administrateurs approuvent à l'unanimité.

6 - Election éventuelle d'un membre de la commission stud-book en remplacement d'un membre démissionnaire

Retiré de l'ordre du jour car pas de démission officielle reçue à ce jour.



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL CASTILLONNAIS D'ARIÈGE-
PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-dit Coufet 09500 Roumengoux
www.chevalcastillonnais.fr contact@chevalcastillonnais.fr

7 - Point comptabilité

- **Comptabilité 2022 :**

La comptabilité 2022 nous a été transmise sur un fichier Excel par l'ancienne équipe. Le résultat de l'exercice 2022 est de **-13 238,13 €**.

Les pièces comptables correspondantes ne sont pas disponibles à ce jour, bien qu'elles aient été envoyées à l'adresse générique tresorier@chevalcastillonnais.fr

Il faut trouver le moyen de les faire réapparaître dans la messagerie, ou de les récupérer. La transmission des pièces n'est toujours pas très fluide entre l'ancienne équipe et la nouvelle.

- **Subventions :**

Conseil Départemental: subventions aux foires agricoles. 17 000 euros ont été perçus en août 2023.

Région Occitanie : accorde une subvention à hauteur de 10 000 euros sur justificatif.

Conseil des Equidés: peut octroyer une subvention de 1100 euros pour le défraiement des juges et les installations concours.

Suite au décès de Laurent Levoyer, la commission du Livre Généalogique a pris la décision de stopper les paiements des demandes d'aides des éleveurs. La subvention du CD09 étant arrivée, les aides aux éleveurs seront prise en compte pour le concours 2023.

Le mode d'attribution des aides et le formulaire d'aide à l'élevage et à la valorisation seront revus.

Demande de SFET : accord sur la répartition des aides entre les animaux présentés M et A et éducation (PEJET) : sommes à récupérer sur 2022 pour les éleveurs qui ont présenté des animaux Proposition validée. Suite à la validation de la répartition des aides, la SFET nous a indiqué que les aides seraient versées au mois de septembre.

Politique d'encouragement à revoir : 70% race 30 % partie éducation.

La SFET intervient sur la partie caractérisation. Il y a 1361 euros à répartir d'encouragement.

Proposition : Il y a eu 17 engagés en modèle et allures. 57 euros de primes : 969 euros sur le MA. 44 euros supplémentaires pour chaque cheval (8) chevaux dont les épreuves ont été validées. 352 euros sur l'éducation.

Pour valider ce mode de répartition, il a été demandé à la SFET comment avaient été réparties les aides 2021. Cela était parfaitement cohérent. La SFET a validé notre proposition.



**ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL CASTILLONNAIS D'ARIÈGE-
PYRÉNÉES**

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-dit Coufet 09500 Roumengoux
www.chevalcastillonnais.fr contact@chevalcastillonnais.fr

8 - Point d'information SFET

Un courrier a été envoyé à T. Trazic (Président de la SFET) pour demander des informations sur le dossier de versement d'aides vers les OS bloqué. La réponse a été de se retourner vers le ministère.

Le 9/08 2023, selon information de la SFET certaines races de trait (Percheron, Comtois, Ardennais) ont écrit au ministère. Un extrait d'un courrier IFCE 14/02/2023 a été communiqué par la SFET. Ce courrier étant tronqué, il a été demandé à la SFET d'être transparent et de le transmettre dans son intégralité.

Le Ministère a envoyé un courrier comme quoi les OS seraient financés directement, courrier signé par le directeur de cabinet du ministre en date du 30/08 en raison d'« anomalies graves dans l'usage des fonds publics ».

Réponse des races : C. Alzieu Présidente du SHERPA, propose l'envoi d'un courrier d'OS pour soutenir la SFET.

Lecture du courrier : accuse réception du courrier du ministère, demande en qualité d'adhérents quelles sont les anomalies de fonctionnement graves et refus de tout autre mode de financement que celui qui passerait par la SFET. Courrier en PJ.

Position ANCCAP :

- Pas d'information officielle sur les problèmes détectés par l'audit mené sur la SFET.
- Pas de démarche de transparence des différentes parties prenantes sur le litige
- SFET est actionnaire d'entreprise privées et cela pose question sur les modalités de capitalisation
- La gouvernance pose question de la SFET repose sur une cooptation des membres.
- La Sfet est un outil utile aux ANR qui doit être amélioré

Un courrier est rédigé en séance validé par le CA à l'unanimité. En PJ

9 - Questions diverses.

Participation Concours régional chevaux de trait Occitanie de Saverdun 30/09 : amener des chevaux de Castillon pour l'exposition.

Du Vendredi après-midi au Dimanche après-midi :



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL CASTILLONNAIS D'ARIÈGE-
PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-dit Coufet 09500 Roumengoux
www.chevalcastillonnais.fr contact@chevalcastillonnais.fr

Deux animaux propres. Cheval et éleveur (chemise castillonnais).
Poulinière suivie ou deux adultes.
Stationnement des animaux en box. Pas de présentation seulement exposition.

Gestion des adhérents SFET Andrea en charge. Les accès ont été fournis par la SFET.

Date prochaine réunion du bureau : le 9 Octobre

Date prochain CA : A définir.

La séance est levée à 19 heures.